



Conditions générales des stages et cours adultes et adolescents

L'atelier Super Encre est un atelier de gravure, dédié à l'enseignement des différentes techniques de gravure (taille douce et taille d'épargne). Il se situe au 17 chemin Fontaine Launay - 44 400 Rezé.

Les cours 2025/2026 sont assurés du 15 septembre 2025 au 26 juin 2026, hors vacances scolaires et jours fériés, soit 35 semaines d'activité. Les stages ont lieu le samedi et/ou le dimanche et sont ouverts aux adultes et ados à partir de 16 ans.

- Date des vacances scolaires (= pas cours) : Vacances de Toussaint du 18 octobre au 02 novembre 2025 + Vacances d'Hiver du 20 décembre 2025 au 04 janvier 2026 + Vacances de Printemps du 14 février au 01 mars 2026.

1/ HORAIRES

- Horaires des stages adultes à la journée : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Pour les cours annuels : lundi soir (19h/21h), le mardi matin et jeudi matin (10h/13h)
- L'atelier Super Encre se réserve le droit d'annuler un créneau si le nombre d'inscrits est insuffisant (3 personnes minimum).

2/ TARIFS ET PAIEMENT

- Les droits d'inscription sont enregistrés pour un an.
- L'inscription est réputée définitive uniquement à la réception du règlement intégral de l'activité, accompagnée de la fiche d'inscription complétée et signée. Des facilités de paiement sont accordées pour les cours adulte : soit en 2 ou 3 chèques maximum déposés le jour de l'inscription et encaissés au début de chaque trimestre (semaine 38, semaine 2 et semaine 16).
- Le paiement peut être effectué en espèces, par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Elsa SAÏSSET ou par virement bancaire.
- Pour les cours annuel, un tarif réduit est appliqué pour les membres d'une même famille aux cours de l'Atelier (réduction de 10%).
- Tout paiement perçu par l'atelier ne pourra être remplacé ou remboursé en raison d'absences ou d'arrêt du participant, sauf en cas de force majeure reconnue : déménagement, longue maladie, perte d'emploi, accident justifié par un certificat médical et entraînant un arrêt définitif pour la saison. Ce remboursement sera calculé à compter de la date de la demande, accompagnée des justificatifs.
- En cas de fermeture exceptionnelle qui impliquerait l'arrêt de son activité, en raison d'une cause extérieure à l'atelier (incident, dégradation des lieux, incendie, décret, etc), l'atelier s'engage à proposer des solutions de rattrapage.

3/ MATÉRIEL

- Les tarifs des cours adultes en gravure incluent le matériel sauf les plaques de cuivre et de zinc et le papier spécial estampe au-delà du 1er tirage définitif, qui resteront à la charge des participants. Le nombre de papiers d'impression 240 g/m² pour les tirages définitifs est limité par élèves. Il est recommandé d'apporter une blouse, un carnet de note et du matériel pour écrire et dessiner.
- Tout utilisateur doit être couvert par une assurance responsabilité civile. En cas de détérioration du matériel, les frais de réparation ou de remplacement sont à la charge de la personne responsable de l'incident ou de son assurance.

4/ RANGEMENT et NETTOYAGE

- L'atelier est un lieu de travail, d'apprentissage et d'échange. La participation de toute.s au bon fonctionnement est requise pour évoluer dans un environnement propice à développer son projet personnel. C'est pourquoi je demande à chaque participant d'aider au nettoyage et rangement de la salle.
- Les activités étant salissantes, les adultes et enfants s'habilleront en conséquence.

Passez un bon moment à l'atelier Süper Encre !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Inscription cours annuels : lundi mardi jeudi

Inscription stage : journée week-end date(s)

Je souhaite recevoir la lettre d'infos de l'atelier Super Encre : oui non déjà inscrit

Comment avez-vous connu l'atelier ?

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription à l'atelier Super Encre : oui non

Paiement

Pour les cours annuels :

Tarif unique 2 heures hebdomadaires : 402€ l'année

Tarif unique 3 heures hebdomadaires : 450€ l'année

Paiement par chèque : en seule fois :

ou en plusieurs fois : Pour 2 h hebdo - 1e chèque (134€):

2e chèque (134€):

3e chèque (134€):

Pour 3 h hebdo) - 1e chèque (150€):

2e chèque (150€):

3e chèque (150€):

Réduction de 10% pour 2 inscrits d'une même famille : oui non

Paiement par virement (voir RIB ci-dessous)

Paiement en espèce

Pour les stages : 90€ la journée - 180€ le week-end (2 jours)

Paiement par chèque (n° chèque - banque)** :

Paiement par virement (voir RIB ci-dessous)

Paiement en espèce

IBAN : FR76 3000 3022 2700 0511 6848 367

BIC : SOGEFRPP

Titulaire : Elsa SAISSET

Agence de domiciliation : SAINT HERBLAIN ATLANTIS Ctre cial atlantis 44800 Saint Herblain

** chèque (à l'ordre de Elsa Saisset) à déposer sur place à l'atelier ou à envoyer à Elsa (adresse transmise par mail à la demande)

Finalités du traitement : ces données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier des participants ; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.

Fait le Signature :

à